



LA PROMO 16.18

La route des possibles...



- Dispositif du plan de relance pour la jeunesse **#1Jeune1Solution**
- Accompagnement des décrocheurs scolaires en réponse à l'obligation de formation des 16-18 ans
- Version à date du 01.10.2020

Version à date du 1/10/2020

Contexte légal

LA PROMO 16.18 est un programme dédié aux jeunes décrocheurs de 16 à 18 ans concernés par la mise en œuvre de l'obligation de formation à la rentrée 2020

- L'obligation de formation s'inscrit dans le cadre du **plan de lutte contre la pauvreté**, présenté par le Président de la République le 13 septembre 2018.
- La loi du 26 juillet 2019 « **Pour une école de la confiance** », s'inscrit dans la continuité de la stratégie de lutte contre la pauvreté.
- Cette loi crée **l'obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans dès la rentrée 2020** et prend le relais de l'obligation d'instruction de 3 à 16 ans.
- Les Missions Locales ont la responsabilité de mettre en œuvre des actions de repérage et d'accompagnement et de contrôler le respect de l'obligation de formation.
- Le décret du 6 août 2020 précise la liste des dispositifs d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle permettant de justifier de l'obligation de formation.



Contexte

- Le contexte sanitaire a fortement impacté la jeunesse, en premier lieu la plus fragile, avec un **taux de décrochage scolaire en hausse** (de 5 à 8% hors contexte sanitaire 2020)
- Le Plan de relance pour la jeunesse **#1jeune1solution** vise notamment à accompagner les jeunes éloignés de l'emploi à construire leur avenir au sortir de la crise de la Covid-19.
- Le programme **La Promo 16.18**, est un des volets de ce Plan de relance pour la jeunesse. Il est confié à l'Afpa et **dédié à la population âgée de 16 à 18 ans concernée par l'obligation de formation**
- **La Promo 16.18** est un nouveau programme qui vient compléter les dispositifs déjà mis en œuvre par les Conseils régionaux pour les jeunes et par l'Education nationale pour lutter contre le décrochage scolaire.
- Promo 16.18 est une **étape du PACEA des Missions Locales** (Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie)

Contexte: Avenir en main 16.18

La Promo 16.18 dans les parcours d'accompagnement en Mission Locale des jeunes mineurs relevant de l'obligation de formation

Les Missions Locales et l'obligation de formation : le programme « Avenir en main »

- Déploiement du programme **Avenir en Main 16-18** par les Missions Locales
- Partenariat renforcé avec l'Education nationale
- Co-animation des **PSAD** par les Missions Locales et les CIO
- Suivi du respect de l'obligation de formation
- Suivi des données d'accompagnement via le SI I-milo (qualitatif et quantitatif)
- Participation au pilotage de l'obligation au niveau national (UNML) et régional (ARML)

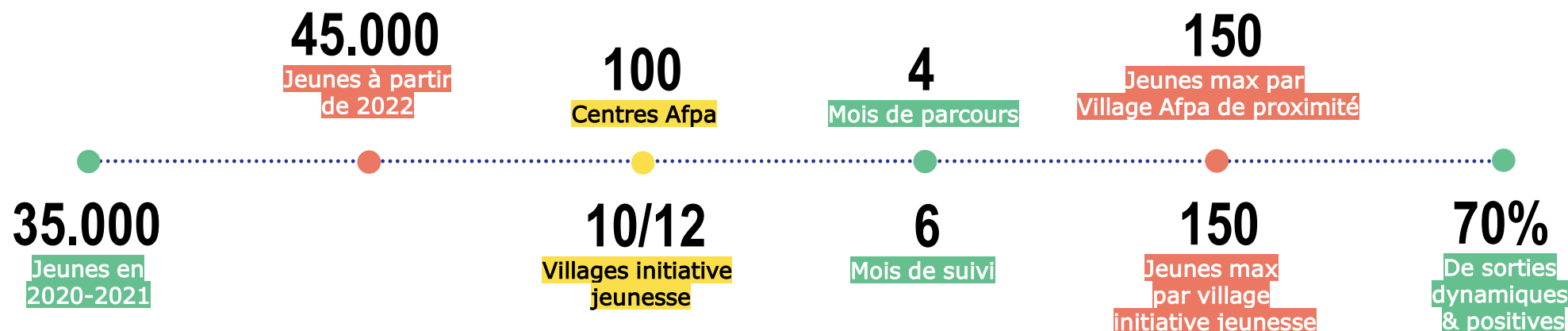


Version à date du 1/10/2020



La Promo 16.18, c'est quoi ?

- La Promo 16.18 est un programme de mobilisation innovant de 15 semaines qui bénéficiera à 35 000 jeunes décrocheurs âgés de 16 à 18 ans, pour la période 2020-2021 puis 45.000 jeunes par an pour les années suivantes. Notre objectif vise 70% de sorties positives et dynamiques à travers un engagement du jeune à l'issue du programme dans une des solutions existantes pour concrétiser son projet d'insertion professionnelle et sociale : accès à l'emploi via l'apprentissage ou des missions de longue durée, accès à la formation, E2C, EPIDE service civique, poursuite de l'accompagnement en Garantie jeunes ou le cas échéant ou le cas échéant, retour dans un cursus scolaire.
- Ce programme, doit permettre aux jeunes de vivre une expérience d'émancipation qui les éloigne temporairement de leur environnement territorial, social ou familial en s'appuyant sur un consortium inédit d'acteurs de l'accompagnement social, de l'éducation, de la formation, de la découverte de l'entreprise et du parrainage de salariés, du sport, de l'art, de la culture et de la médiation scientifique.



Une coopération renforcée entre les Missions Locales et l'Afpa



L'engagement de l'Afpa et des Missions Locales pour un accompagnement partagé

- Le jeune relevant de l'obligation de formation a vocation à être accompagné dans le cadre du PACEA dont « La Promo 16 18 » constitue une phase
- Les jeunes prenant contact directement avec l'AFPA suite à des actions de communication sur le dispositif, une préconisation de la PSAD, par un autre partenaire sont orientés vers la Mission Locale
- Après signature d'un PACEA et une entrée dans La Promo 16.18, le conseiller assure la sécurisation du parcours du jeune tout au long de son parcours dans le programme La Promo 16 18 en lien avec le formateur de l'AFPA.
- Dans une logique de suivi des parcours et de garant du droit à l'accompagnement, la Mission Locale poursuivra son accompagnement après la sortie du dispositif.

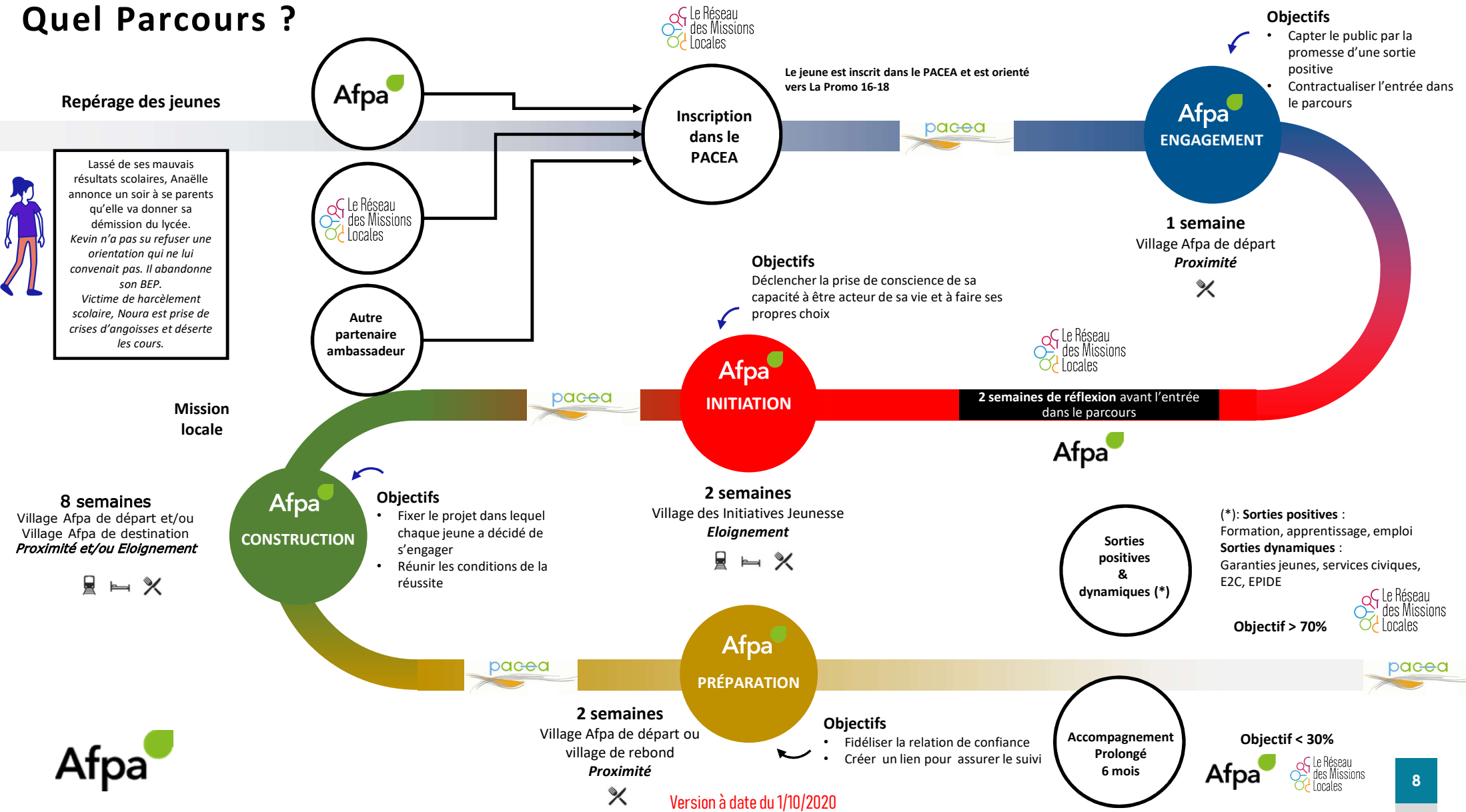
Objectifs pédagogiques

A travers un parcours **sécurisé, progressif et personnalisé**, ce programme vise à :

- **Réconcilier les jeunes avec le champ des possibles de leur propre avenir**, leur laisser l'opportunité de révéler leurs rêves, leurs talents dans un cadre de confiance ouvert à toutes les possibilités d'orientation ;
- **Les guider vers l'autonomie** (ma vie = mon choix) **en les sortant d'univers quotidiens** et en développant leur « empowerment » (acceptation de soi, confiance, estime, ambition, capacité à agir sur son parcours) ;
- **Découvrir les métiers et les opportunités** dans leur région et/ou dans d'autres régions ;
- **Valider leurs acquis par une valorisation des compétences et expériences délivrée en Open Badges** (Compétences socles, compétences transversales et compétences numériques).
- Le scénario pédagogique a été construit sur la combinaison entre des **intentions pédagogiques et des ateliers thématiques** :

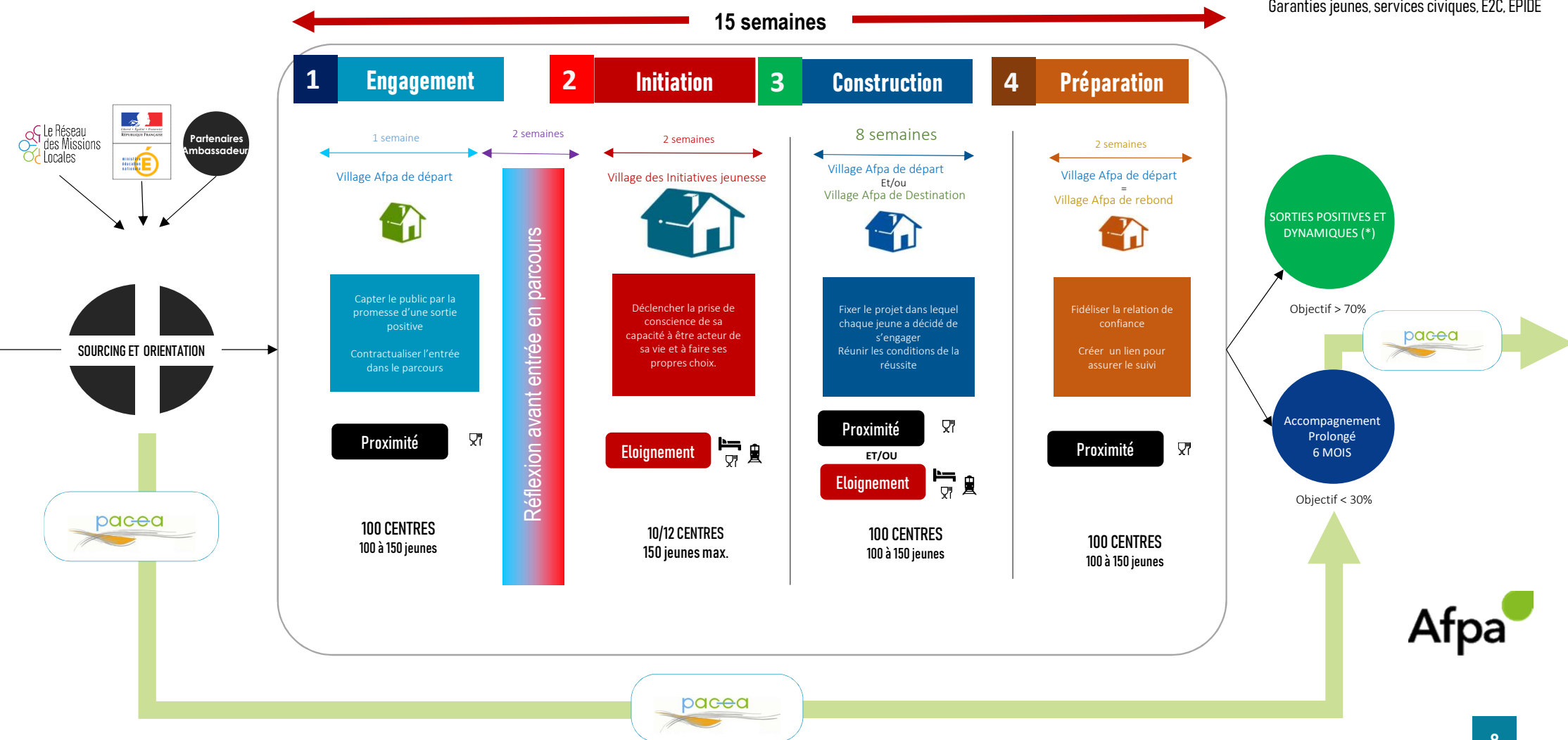
Intentions pédagogiques	10 catégories d'ateliers thématiques
Engagement / Cohésion du groupe Projection dans le futur / Confiance en soi Pouvoir d'agir / Autonomie Montée en compétence / Entraide et collaboration Construction d'un avenir / Débat et confrontation d'idée	The diagram consists of 10 colored boxes arranged in a horizontal sequence, each containing an icon. Above each box is a label, and below each box is another label. The boxes are connected by arrows pointing from left to right. - Box 1 (Red): Icon of two people. Label above: "Accompagnement". Label below: "Santé". - Box 2 (Orange): Icon of a plus sign. Label above: "Savoirs essentiels & utiles". Label below: "Compétences". - Box 3 (Yellow): Icon of two speech bubbles. Label above: "Découverte des métiers & du monde du travail". Label below: "Solidarité & citoyenneté". - Box 4 (Green): Icon of a head with a gear. Label above: "Avenir professionnelle". Label below: "Pratique physique & sportive". - Box 5 (Dark Blue): Icon of a paper airplane. Label above: "Culture & créativité". Label below: "Chantier solidaire". - Box 6 (Light Blue): Icon of a person on a bicycle. Label above: (none). Label below: (none). - Box 7 (Purple): Icon of two masks. Label above: (none). Label below: (none). - Box 8 (Grey): Icon of a house. Label above: (none). Label below: (none).

Quel Parcours ?



Temporalité du parcours Afpa 16-18

(*) : **Sorties positives :**
Formation, apprentissage, emploi
Sorties dynamiques :
Garanties jeunes, services civiques, E2C, EPIDE



Version à date du 1/10/2020

Afpa

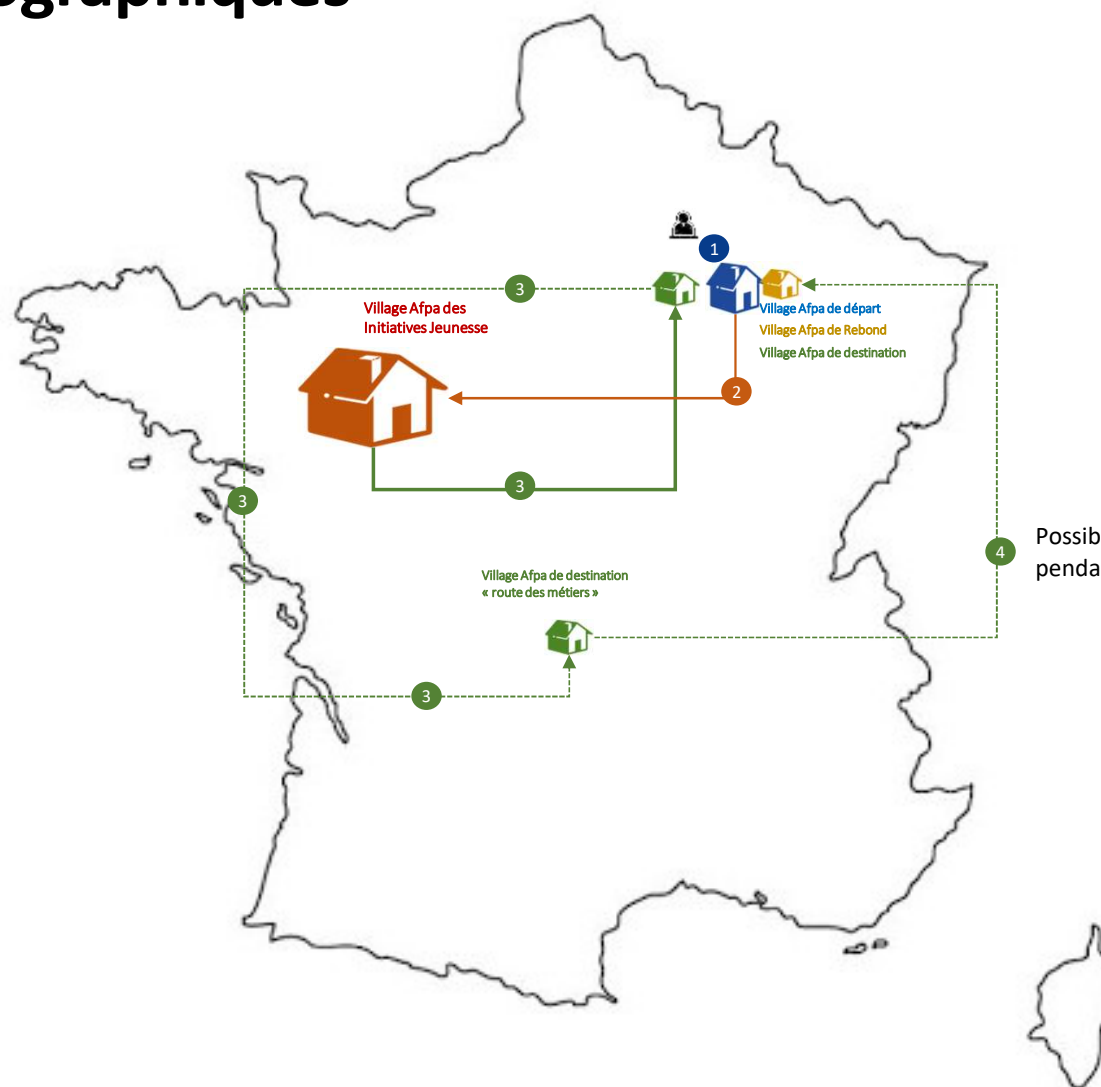
Descriptif de « LA PROMO 16.18 »

Le programme se conçoit en 4 temps d'une durée totale de 15 semaines :

- 1** • **L'engagement (1 semaine)** : l'engagement de chaque jeune et de leurs parents se formalise après une semaine dans le Village Afpa le plus proche de leur résidence. L'objectif de cette semaine est de leur donner le goût de se lancer dans **un programme atypique et d'assurer la complétude des pièces administratives et autorisations parentales requises. Un référent principal de parcours est alors identifié pour chaque jeune.**
- 1-2** • **La réflexion (2 semaines)** : Une phase tampon avant de se lancer dans une démarche d'éloignement géographique. Un temps libre pendant lequel chaque jeune doit accomplir quelque chose qu'il pourra présenter en phase 2. (ex: Interview d'une personne inspirante)
- 2** • **L'initiation (2 semaines)** : cette phase se déroule dans des centres que l'Afpa propose de consacrer particulièrement à la jeunesse 16/18. **Il s'agit d'un voyage au sens propre, qui éloigne des zones de confort** (lieux, parents, amis, habitudes) pour se recentrer sur soi et partager de nouvelles expériences avec d'autres jeunes. La relation de confiance avec l'équipe pédagogique se structure et permet d'investiguer des pistes d'orientation non explorées jusqu'alors.
- 3** • **La construction (8 semaines)** : Pendant cette phase le jeune est accueilli dans un Village Afpa de proximité, choisi en fonction de l'intérêt pour les métiers qui y sont préparés. Lors de cette étape déterminante pour la suite de leur parcours, les jeunes réalisent ensemble **un « chantier solidaire » utile à la collectivité**, participent à **des activités culturelles et sportives**, développent **leurs compétences de base et numériques**, apprennent à **utiliser leurs droits**, et découvrent **les métiers** qui les intéressent. A l'issue de cette phase, ils ont identifié leur objectif, acquis la confiance et l'autonomie nécessaires pour concrétiser leur projet.

- Pour favoriser l'émergence de projet chez les jeunes, l'Afpa leur propose **d'être accueillis dans un Village Afpa n'importe où en France** pour **découvrir des métiers rares, émergents ou en tension** pour lesquels l'Afpa et/ou ses partenaires disposent de plateaux techniques spécifiques. Ainsi, les jeunes peuvent découvrir le métier de scaphandrier à Lorient, de restaurateur de mobilier d'art à Chartres, d'aménageur de sous-marins à Cherbourg, de chaudronnier aéronautique à Toulouse, de monteur aéro-souterrains à Saint-Etienne, de conducteur de grue à Egletons ou de réparateur en horlogerie à Besançon et bien d'autres encore chez nos partenaires CFA notamment ou dans les manufactures collaboratives des Villages Afpa.
- Une « **immersion solidaire** » offre la possibilité à chaque jeune de s'engager auprès d'une association qui vient en aide aux personnes en difficulté. Jouer un rôle social positif est un vecteur essentiel de prise de conscience et de reprise de confiance en soi. Les collectivités locales sont sollicitées pour identifier une « **banque de projets solidaires** » dans lesquels les jeunes pourront s'inscrire.
- 4** • **La préparation de la suite (2 semaines)** : Avec ses partenaires l'Afpa offre l'ensemble des opportunités qu'ils peuvent saisir pour faciliter leur insertion. **Coaché par son référent**, le jeune réalise les différentes démarches nécessaires pour accéder à une formation, à un emploi, un contrat en alternance ou à un dispositif d'accompagnement de type E2C ou EPIDE.
- 4+** • **L'accompagnement prolongé** : en lien avec les missions locales et pendant **une durée de 6 mois suivant la sortie du programme**, l'Afpa continuera d'aller à la rencontre des jeunes qui n'ont pas trouvé de solution immédiate pour les soutenir et les amener à dépasser les obstacles qu'ils rencontrent encore.

Parcours géographiques envisagés



- 1 Phase 1: Engagement dans la Promo 16.18 – 5 jours
- 2 Phase 2: Initiation à la Promo 16.18 – 11 jours
- 3 Phase 3: Construction avec possibilité de découverte de métiers en dehors du territoire d'origine – 8 semaines
- 4 Phase 4: Préparation de la suite de parcours – 3 semaines
+ Accompagnement prolongé si besoin - 6 mois

Possibilité d'une escale par un Village Afpa pendant la phase de construction (phase 3)

L'écosystème des partenaires

- Naturellement en contact avec des jeunes en décrochage scolaire et souhaitant devenir promoteur du programme pour proposer une solution à ces jeunes, en lien avec l'Afpa, les missions locales et l'éducation nationale (prescripteurs du programme).
- Des opérations de communication coordonnées visent à mettre en exergue les complémentarités et la logique de parcours que la médiation peut déclencher.

Lab des pédagogies innovantes



Experts et praticiens de l'insertion et de la pédagogie pour les 16-18 en décrochage pour **partager les méthodes pédagogiques** issues des mises en situations particulières, capitaliser les ingénieries et évaluer les expérimentations. Territorialité de travail envisagée: régionale

- Entreprises, associations et acteurs publics qui s'engagent dans une démarche sociétale pour accueillir en emploi, en alternance ou en service civique des jeunes de la Promo16.18
- Ils mettent en œuvre des actions pour faire découvrir leurs secteurs (témoignages, visite, immersion) et peuvent engager leurs salariés à devenir parrain d'un jeune

LES PARTENAIRES DES
SUITES DE PARCOURS

AMBASSADEURS

LA PROMO 16.18

Afpa

COLLECTIVITÉS

ETAT

Le Réseau
des Missions
Locales

LES ACTEURS DE
PARCOURS
(ATELIERS)

Social, Santé et accès aux droits

Se découvrir et s'ouvrir au monde

Insertion professionnelle

Compétences essentielles

Mentorat

Logistique et équipements

- Les acteurs du parcours interviennent soit en réponse à des marchés publics passés par l'Afpa, soit en partenariat autour d'actions qui sont au cœur de leurs missions, et déjà financées.

LES ACTEURS DU
PARCOURS
(TEMPS LIBRE)

- L'animateur est en charge de la vie collective du groupe en dehors des ateliers. Les actions menées sont faites en cohérence avec la pédagogie globale du programme.
- L'encadrement des groupes est assuré pendant les sorties

Catégorisation des partenariats

Les différents partenariats à construire		
Catégorie	Objectifs	Exemples de partenaires
Ambassadeur	Sourcing et information des jeunes	Réseau des bureaux information jeunesse (BIJ) , clubs sportifs (via fédération), acteurs sociaux de la politique de la Ville (centres sociaux, CCAS, CAF...)
Acteur de parcours (Ateliers) Acteur de parcours (Accompagnement)	Faciliter le parcours de vie *	CPAM, CAF, Aide à la mobilité , CCAS, BIJ
	Aide à l'insertion professionnelle *	ETTI, Bim Bam Job, Cravate solidaire
	Compétences essentielles *	Mises en situations par des partenaires de l'éducation populaire en complément des apports Cléa
	Se découvrir et s'ouvrir au monde *	Léo Lagrange, Les Francas, Ligue de l'enseignement, MJC , Centres de médiation scientifique, CEMEA, ...
	Vivre une expérience solidaire *	Sourcing associations locales via BIJ, Agence service civique
Acteur de parcours (temps libre)	Education populaire et animation	Léo Lagrange, Francas - centres de loisirs
Partenaires des suites de parcours	Insertion professionnelle et découverte des métiers *	Mentorat (Article 1) – Entreprendre pour apprendre
	Emploi	Pôle Emploi – La France Une Chance – French Impact – FEI
	Alternance et formation	Synofdes et UROF – FFP – OF partenaires de l'Afpa
	Service civique	Agence service civique, BIJ, Unis-Cité
	Reprise d'un cursus scolaire	Education nationale – Rectorat
	Accompagnement prolongé	Mentorat
Partenaires logistique	Hébergement	FUAJ (Auberges de jeunesse), UCPA
	Transports	
	Mise à disposition d'équipements	Tiers-lieux, Salles municipales, Garages solidaires,

Objectifs & évaluation

Le programme concerne **35 000 jeunes décrocheurs de 16-18 ans sur l'ensemble du territoire national** pour la période octobre 2020 à décembre 2021 :

- 5 000 entrées d'octobre à décembre 2020
- 30 000 entrées en 2021

L'objectif de « La Promo 16.18 » est que **70 % des jeunes bénéficiaires s'engagent à l'issue dans une des solutions** citées ci-dessous pour concrétiser leur projet d'insertion sociale et professionnelle.

Avec l'ensemble de ses partenaires, l'Afpa mobilisera toutes les solutions au service des jeunes pour une sortie positive ou dynamique:

- L'accès à l'emploi via l'apprentissage ou des missions de longue durée,
- l'accès aux formations financées par les Régions et par Pôle Emploi,
- l'entrée dans les dispositifs d'accompagnement renforcés proposés par les E2C et les EPIDE,
- l'engagement dans un service civique,
- le retour dans un cursus scolaire, ...

Le programme fera l'objet d'une double évaluation in-itinere (chemin faisant) pour mesurer l'efficacité du dispositif dès les premiers mois de sa mise en œuvre. Une évaluation nationale à froid pour mesurer son impact sur les jeunes et l'efficacité des partenariats est aussi prévue.

Gouvernance

L'Etat est le commanditaire du programme qui s'inscrit dans les mesures pour le plan de relance pour la Jeunesse.

En région il est placé sous l'autorité du Préfet, du Haut Commissaire à la Lutte contre la pauvreté et de la DIRECCTE.

Le programme est piloté par l'Afpa dans le cadre d'une gouvernance territoriale partagée associant l'ensemble des partenaires du projet.

Prochaines échéances

L'Afpa est en mesure d'organiser les premiers accueils à compter de **mi octobre 2020**.

Les rencontres avec les SPE en région en août et septembre ont permis d'identifier les territoires prioritaires d'expérimentation en fonction du nombre de décrocheurs 16-18 ans recensés par département.

Liste des Villages Afpa engagés dans la Promo 16.18 en 2020

REGION	VILLAGES AFPA DE PROXIMITE
AURA	Grenoble Pt de Claix
	Lyon Vénissieux
	Saint Etienne
	Valence
	Bourg en Bresse
BFC	Clermont Beaumont
	Besançon
	Dijon Cheigny
	Nevers
BRETAGNE	Belfort
	Lorient
	Rennes
	Brest
GRAND EST	Morlaix
	Colmar
	Nancy Laxou
	Reims
HAUTS DE FRANCE	Saint Avold
	Liévin
	Lille Lomme
	Calais
ILE DE FRANCE	Hazebrouck
	Roubaix
	Champs sur Marne
	Stains
	Saint Ouen l Aumône
	Mantes Magnanville

REGION	VILLAGES AFPA DE PROXIMITE
NORMANDIE	Rouen St Etienne du R.
	Evreux
	Caen Rosel
	Alençon
NOUVELLE AQUITAINE	Bordeaux Caudéran
	Bayonne
	Limoges
	Rocheport
OCCITANIE	Montpellier St Jean
	Perpignan Rivesaltes
	Toulouse Palays
	Carcassonne
PACA	Toulon La Valette
	Nice
	Marseille St Jérôme
	Avignon Le Pontet
PAYS DE LOIRE	Istres
	Marseille la Treille
	Le Mans
	Angers
	Nantes Saint Herblain
	Saint Nazaire

Villages Initiatives Jeunesse	
CENTRE VAL-DE-LOIRE	Châteauroux
OCCITANIE	Toulouse Palays
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	Dijon – Cheigny
PACA	Istres